

**UNION CITOYENNE DU QUÉBEC**  
**QUÉBEC CITIZENS' UNION**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>1 et 2</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 à 9
<b>ANNEXES</b>	
A- Cadre de référence relatif aux sources et à l'utilisation du financement	A
Tableau I Revenus	
Tableau II Dépenses	

**LOUIS M. DOYON CPA CMA**  
COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

À la direction du parti

**UNION CITOYENNE DU QUÉBEC**  
**QUÉBEC CITIZENS' UNION**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION tel qu'exigé par la Loi Électorale, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014 et les états des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité du Représentant Officiel et de la Direction Pour Le Rapport Financier**

Le représentant officiel du Parti est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ce rapport financier conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble

des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**


Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et aux montants confirmés par le Directeur Général des Élections du Québec. Je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, de l'actif à court terme au 31 décembre 2014, et des actifs nets au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et au 31 décembre 2014. Le prédécesseur n'a pas émis d'opinion sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, en raison de manque d'éléments probants.

### **Opinion avec réserve**

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans le paragraphe 'Fondement de l'opinion avec réserve', ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Autre point**

Les états financiers de UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été audités et l'auditeur a émis un rapport sans opinion sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013, compte tenu du manque d'éléments probants et appropriés pour fonder une opinion.

  
Louis M. Doyon CPA auditeur, CMA

Saint Lambert ce 17 juillet 2015

UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION  
RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
<b>PRODUITS</b>		
Allocation électorale	1 236 \$	4 257 \$
Allocation électorale supplémentaire	2 842	-
Revenus d'appariement	825	740
Contributions CFM	330	351
Adhésions des membres	<u>10</u>	<u>-</u>
	<b>5 243</b>	<b>5 348</b>
 <b>CHARGES</b>		
Transferts à l'agent officiel	1 400	-
Frais de secrétariat et de bureau	66	-
Hébergement de site internet	176	-
Frais de service et d'administration	133	-
Services professionnels	287	1 150
Publicité	3 622	-
Publicité et promotion	346	392
Location de salle	893	138
Transactions sans pièces justificatives	<u>-</u>	<u>2 512</u>
	<b><u>6 923</u></b>	<b><u>4 192</u></b>
 EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	 <b><u>(1 680) \$</u></b>	 <b><u>1 156 \$</u></b>

UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION  
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES de l'exercice	(1 680) \$	1 156 \$
ACTIF NET NON AFFECTÉ - au début	<u>2 322</u>	<u>1 166</u>
ACTIF NET NON AFFECTÉ - à la fin	<u>642</u> \$	<u>2 322</u> \$

UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION  
BILAN  
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
<b>ACTIF</b>		
À court terme		
Encaisse	1 582 \$	1 442 \$
Montant à recevoir du DGE	<u>2 612</u>	<u>3 180</u>
	<u>4 194 \$</u>	<u>4 622 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
À court terme		
Créditeurs fournisseurs	3 552 \$	2 300 \$
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net non affecté de l'organisme	<u>642</u>	<u>2 322</u>
	<u>4 194 \$</u>	<u>4 622 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

 Administrateur

UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION  
 FLUX DE TRÉSORERIE  
 POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 680) \$	1 156 \$
Variation nette des éléments hors trésorerie	<u>1 820</u>	<u>(1 687)</u>
	140	(531)
 <b>Activités de financement</b>	 -	 -
 <b>Activités d'investissement</b>	 <u>-</u>	 <u>-</u>
 <b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	 140	 (531)
 <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	 <u>1 442</u>	 <u>1 973</u>
 <b>Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin</b>	 <u>1 582</u> \$	 <u>1 442</u> \$
Comprend:      Encaisse	 <u>1 582</u> \$	 <u>1 442</u> \$



UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

**1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION est un parti politique autorisé par le directeur général des élections du Québec en vertu de la Loi Électorale du Québec.

**2. PRINCIPALES NORMES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en tenant compte des principales conventions comptables suivantes:

**UTILISATION D'ESTIMATIONS**

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément au Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits des activités et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Le principale élément pour lequel la direction a recours aux estimations sont les créditeurs. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**TRAVAIL BÉNÉVOLE**

Le fonctionnement du Parti dépend, en grande partie, du travail de nombreux bénévoles. Du fait que le Parti ne reçoit pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de sa juste valeur, le travail de ces bénévoles n'est pas pris en compte dans les états financiers.

**CONSTATATIONS DES PRODUITS**

Le parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs au coût après amortissement.

UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014 (suite)

2. **PRINCIPALES NORMES COMPTABLES (suite)**

Encaisse

Cet actif financier est considéré comme un instrument financier détenu aux fins de transaction. Il est donc comptabilisé à sa juste valeur.

Débiteurs et Créditeurs

Les débiteurs ainsi que les créditeurs sont évalués initialement à leur juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement.

3. **GESTION DU CAPITAL**

Le capital du Parti est constitué des actifs nets. Les objectifs du Parti en ce qui a trait à la gestion de ses actifs consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. Le Parti gère la structure de ses actifs nets en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

4. **VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Montant à recevoir du DGE	<b>568 \$</b>	<b>(2 611) \$</b>
Créditeurs - fournisseurs	<b><u>1 252</u></b>	<b><u>924</u></b>
	<b><u>1 820 \$</u></b>	<b><u>(1 687) \$</u></b>

**5. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Politique de gestion des risques financiers

Le Parti, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à des risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le Parti consent du crédit dans le cours normal de ses activités. Des évaluations régulières de ses comptes sont effectuées de façon continue. Aucune concentration de crédit importante n'existe en date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. En date du bilan, le Parti n'encourt pas de risque de liquidité significatif.

**6. CHIFFRES COMPARATIFS ET CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT NON AUDITÉS**

Certains chiffres de l'exercice 2013 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2014. Les états financiers de l'exercice précédent n'ont pas été audités.

**UNION CITOYENNE DU QUEBEC**  
info banque:

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**  
acc#

**105, rue Sainte-Catherine ouest**  
**Montréal, Québec H2X 1Z8**



UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT  
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, Bulletin B-1  
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2014

SOURCES DE FINANCEMENT								
Entités autorisées		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
Financement du DGE	Référence à la Loi électorale	Annuelles \$	Électorales \$	Annuelles \$	Électorales \$			
Allocations	Section I, Ch. Art. 82, 82.1	1 236.51	2 841.51			4 078.02	77.8%	
Revenus d'appariement		Art. 82.2	825.03	-			825.03	15.7%
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, Chap. II Art. 112		-			-	0.0%	
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I			-		-	0.0%	
<b>Total du financement du DGE</b>			2 081.54	2 841.51		4 903.05	93.5%	
Revenus autonomes	Tableau I		340.01		-	340.01	6.5%	
Transferts des entités autorisées			-		-	-	-	
<b>Total du financement du parti et des Instances</b>			2 401.55	2 841.51		5 243.06	100%	
<b>Financement total</b>			5 243.06					

UTILISATION DU FINANCEMENT								
Dépenses		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
		Annuelle \$	Électorale \$	Annuelle \$	Électorale \$			
Administration courante	Tableau II	1 724.80		-		1 724.80	32.9%	
Communication et diffusion d'un programme politique		3 798.07		-		3 798.07	72.4%	
Coordination de l'action politique		-		-		-	0.0%	
Transferts aux entités autorisées		-		-		-		
Dépenses ayant trait aux élections				1 400.00		-	1 400.00	26.7%
Autres dépenses		-		-		-	-	0.0%
<b>Total des dépenses du parti et des Instances</b>		5 522.87	1 400.00	-	-	6 922.87	132.0%	
<b>Dépenses totales</b>		6 922.87		-		6 922.87		
<b>Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses</b>		(1 679.81)		-		(1 679.81)		
Annuelles : (3 121.32) \$ Électorales : 1 441.51 \$								
<b>Variation des flux de trésorerie</b>								
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	139.17		-		139.17 \$	2.7%	
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autre que la trésorerie		(1 818.98)		-		(1 818.98) \$	-34.7%	
Acquisition (disposition) des actifs à long terme		-		-		- \$	0.0%	
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme		-		-		- \$	0.0%	
<b>Financement total utilisé</b>		5 243.06		-		5 243.06 \$	100%	

Déclaration du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

Jul 17, 2015

Date

Signature du représentant officiel



UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2014

TABLEAU I : REVENUS

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Non audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une Instance autorisée
	\$	\$	\$	
<b>REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES</b>				
<i>Avances et remboursements du DGE</i>	-	-	-	Ligne 5
<i>Moins : remboursement d'avances excédentaires</i>	-	-	-	Ligne 21
<i>Total du remboursement des dépenses électorales</i>	-	-	-	
<b>REVENUS AUTONOMES</b>				
<i>Contributions</i>	330 01	351 00	-	Ligne 1 (Annexe 3)
<i>Adhésions (cartes de membres)</i>	10 00	-	-	Ligne 2
<i>Revenus d'activités politiques</i>	-	-	-	Ligne 3
<i>Revenus accessoires</i>	-	-	-	Ligne 4
<i>Remboursement TPS/TVQ</i>	-	-	-	
<i>Intérêts gagnés</i>	-	-	-	Ligne 9
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	Ligne 10 à 18
<b>Total des revenus autonomes</b>	<b>340 01</b>	<b>351 00</b>	<b>-</b>	
<b>TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES</b>				
<i>Des instances au parti</i>				
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-	-	-	
<i>Autres revenus de transferts</i>	-	-	-	
<b>Total des transferts des instances au parti</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<i>Du parti aux instances</i>				Ligne 6
<i>Entre instances</i>			-	Ligne 7
<b>Total des transferts</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

TABLEAU II : DÉPENSES

	\$	\$	\$	
<b>ADMINISTRATION COURANTE</b>				
<i>Salaires et charges sociales</i>				
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	-	-	-	
<i>Recrutement de membres et financement</i>	-	-	-	
<i>Personnel administratif et informatique</i>	-	-	-	
<i>Charges sociales</i>	-	-	-	
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>				
<i>Administration</i>	132 88	-	-	
<i>Vérification (audit)</i>	287 44	1 149 75	-	
<i>Juridiques</i>	-	-	-	
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-	
<b>Total partiel</b>	<b>420 32</b>	<b>1 149 75</b>	<b>-</b>	
<i>Locaux et frais afférents</i>				
<i>Loyer</i>	893 29	137 97	-	Ligne 30
<i>Taxes foncières et assurances</i>	-	-	-	
<i>Entretien et réparations</i>	-	-	-	
<i>Chauffage et électricité</i>	-	-	-	
<i>Amortissement bâtiments et améliorations locales</i>	-	-	-	
<b>Total partiel</b>	<b>893 29</b>	<b>137 97</b>	<b>-</b>	
<i>Fonctionnement</i>				
<i>Télécommunications</i>	-	-	-	Ligne 31
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	65 49	-	-	Ligne 28
<i>Location et entretien des équipements</i>	-	-	-	
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	-	-	-	
<i>Amortissement mobilier et équipements</i>	-	-	-	
<b>Total partiel</b>	<b>65 49</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<i>Frais financiers</i>				
<i>Intérêts sur emprunts</i>	-	-	-	Ligne 20
<i>Frais de service et d'administration</i>	345 70	392 23	-	Ligne 33
<b>Total partiel</b>	<b>345 70</b>	<b>392 23</b>	<b>-</b>	
<i>Autres (préciser)</i>	-	2 511 96	-	Ligne 34 à 41
<b>Total administration courante</b>	<b>1 724 80</b>	<b>4 191 91</b>	<b>-</b>	

UNION CITOYENNE DU QUÉBEC / QUÉBEC CITIZENS' UNION

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2014

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Non audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	\$	\$	
<b>COMMUNICATIONS ET DIFFUSION D'UN PROGRAMME POLITIQUE</b>				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	
Publicité	3 621 72	-	-	Ligne 29
Réseaux sociaux et sites Web	176 35	-	-	
Relations publiques	-	-	-	
Frais de déplacement et de représentation	-	-	-	
Amortissement logiciels et sites Web	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
<b>Total communications et diffusion d'un programme politique</b>	<b>3 798.07</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE</b>				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	
Activités de financement	-	-	-	Ligne 25
Activités politiques	-	-	-	
Frais de participation: réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-	Ligne 27
Autres (préciser)	-	-	-	
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Dépenses de campagne à la direction	-	-	-	
Moins: Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-	-	
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Total coordination de l'action politique</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES</b>				
Des instances au parti	-	-	-	Ligne 22
Du parti aux instances	-	-	-	
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
Autres dépenses de transfert	-	-	-	
<b>Total des transferts du parti aux instances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Entre instances	-	-	-	Ligne 23
<b>Total des transferts aux entités autorisées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS</b>				
Transferts aux agents officiels	1 400 00	-	-	Ligne 24
Dépenses préélectorales et postélectorales	-	-	-	
Dépenses électorales attribuables aux agents officiels	-	-	-	Ligne 26
Moins: Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-	
Dépenses électorales remboursées par les agents officiels	-	-	-	
Fermeture du fonds électoral	-	-	-	Ligne 8
Autres (préciser)	-	-	-	
<b>Total des dépenses ayant trait aux élections</b>	<b>1 400.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>AUTRES DÉPENSES</b>				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	Ligne 32
Amendes et pénalités	-	-	-	
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
<b>Total autres dépenses</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Total des dépenses du parti et des instances</b>	<b>6 922.87</b>	<b>4 191.91</b>	<b>-</b>	

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	\$	\$	\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	1 581.67	1 442.50	-
Petite caisse	-	-	-
Placements encaissables sur demande	-	-	-
Merge(s) de crédit bancaire	-	-	-
<b>Total de la trésorerie</b>	<b>1 581.67</b>	<b>1 442.50</b>	<b>-</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-</b>	<b>139.17</b>	<b>-</b>